

7.3 – GT sur la diversité linguistique

198^e AD VSS | UNES | USU

<input type="checkbox"/> initiative parlementaire	<input type="checkbox"/> postulat
<input type="checkbox"/> interpellation	<input checked="" type="checkbox"/> amendement / motion

Numéro de la demande	A01.0
----------------------	-------

Ordre du jour n°	7.3
Titre	Création d'un GT diversité linguistique

Motion déposée par :	Nom	Prénom
	Campell	Seraina
Section	bureau	
Date	15.10.2022	

Texte	<p>Sur la base des points mentionnés ci-dessous, nous proposons la création d'un groupe de travail sur la diversité linguistique, dont les objectifs sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Réponse à la question : quelle(s) langue(s) faut-il parler lors des conseils de section et autres manifestations internes de l'UNES?- Présenter une proposition sur la gestion future des langues au sein de l'UNES pour l'AD de printemps 2023. <p>Le GT serait limité dans le temps jusqu'à l'AD de printemps 2023.</p>
Motivation	<p>En tant qu'association faîtière nationale, l'UNES a une longue tradition d'association plurilingue qu'elle entretient soigneusement depuis de nombreuses années. Grâce à l'adhésion de studenti.supsi lors de l'AD de printemps 2022, l'italien a également repris de l'importance, à côté du français et de l'allemand.</p> <p>Les difficultés suivantes sont toutefois apparues en raison de la pratique de plusieurs langues en même temps, ce qui complique la collaboration entre les différentes sections :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lors des conseils de section, la discussion est dominée par des inputs en allemand et les sections de Suisse romande, tout comme celles du Tessin, ont signalé à plusieurs reprises qu'il était très difficile de suivre le contenu.• Le comité exécutif fait de son mieux pour traduire les

7.3 – GT sur la diversité linguistique

198^e AD VSS | UNES | USU

	<p>interventions, mais avec trois langues, ce n'est pas une tâche facile. Pour l'instant, toutes les régions linguistiques sont représentées au sein du comité, mais cela ne pourra pas être garanti à l'avenir et rendrait certainement la recherche de membres du comité encore plus difficile, si cela était souhaité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Il a déjà été proposé à plusieurs reprises de changer la langue de discussion avec l'anglais. D'une part, cela permettrait d'inclure les étudiant-e-s qui ne parlent ni allemand, ni français, ni italien, mais d'autre part, il serait difficile pour de nombreuses personnes de pouvoir s'exprimer correctement sur des sujets parfois complexes. En outre, il a été remarqué qu'il est difficile pour les personnes malentendantes de suivre la conversation si celle-ci n'est pas menée dans leur langue maternelle. <p>La complexité du problème nécessite une réflexion approfondie afin de trouver la meilleure solution possible pour toutes les parties concernées. Les délégué-e-s et les membres des conseils de section, ainsi que les participant-e-s aux retraites de l'Union ou les membres des commissions, doivent pouvoir suivre les points de fond et participer à la discussion sans que la langue ne constitue un obstacle majeur. C'est pourquoi le comité exécutif propose la création d'un GT, car cela permet d'examiner en profondeur ce qui contribuerait à améliorer la situation, étant donné que même au sein de l'UNES, une solution consistant par exemple à utiliser l'anglais est controversée.</p>
--	---

Position du Comité de l'UNES

Recommandé pour adoption : OUI NON

NE PAS REMPLIR (réservé à la CdC)	
Motion n° _____	<input type="checkbox"/> proposition d'amendement de la motion n° _____ <input type="checkbox"/> contre-proposition à la motion n° _____ <input type="checkbox"/> proposition subsidiaire à la motion n° _____ <input type="checkbox"/> proposition de réexamen de la motion n° _____
Ne pas entrer en matière :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion retirée :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion reportée :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Votation sur la motion comme proposition d'amendement ou comme proposition de réexamen :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion comme contre-proposition / proposition subsidiaire de la motion n° :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Vote final :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
	Acceptée : <input type="checkbox"/> Refusée : <input type="checkbox"/>

7.3 – Pflichtenheft AG Sprachenvielfalt

DV 179 – VSS-UNES-USU

Pflichtenheft AG Sprachenvielfalt

Art 1. (Aufgaben)

Die AG-Sprachen befasst sich mit der Sprachenvielfalt innerhalb des VSS: wie diese einerseits erhalten und wertgeschätzt werden soll und wie andererseits trotzdem allen im VSS vertretenen Personen der Zugang zu inhaltlichen Diskussionen gewährleistet werden kann.

Insbesondere behandelt sie folgende Geschäfte:

- Beantwortung der Frage: Welche Sprache(n) soll(en) am Sektionsrat und weiteren internen Veranstaltungen des VSS gesprochen werden?
- Recherche zu verschiedenen Tools und Programmen, die das Verständnis verschiedener Sprachen und die Kommunikation untereinander erleichtern. Die Thematik Barrierefreiheit soll miteingebunden werden.
- Überlegungen zu verschiedenen Lösungen anstellen und diese regelmässig dem Sektionsrat vorstellen.
- Ausprobieren verschiedener Vorschläge zwischen der Herbst-DV 2022 und Frühlings-DV 2023 am Sektionsrat.
- Unterbreitung eines Vorschlags zur zukünftigen Handhabung der Sprachen innerhalb des VSS zuhanden der Frühlings-DV 2023.

Cahier des charges GT diversité linguistique

Art. 1 (Tâches)

Le GT Langues s'occupe de la diversité linguistique au sein de l'UNES: de la manière dont celle-ci doit être préservée et valorisée d'une part, et comment l'accès aux discussions de fond peut malgré tout être garanti à toutes les personnes représentées au sein de l'UNES d'autre part.

Elle traite en particulier les affaires suivantes :

- Réponse à la question : quelle(s) langue(s) faut-il employer lors des Conseils des sections et autres manifestations internes de l'UNES ?
- Recherche de différents outils et programmes facilitant la compréhension de différentes langues et la communication entre les membres. La thématique de l'accessibilité doit également être intégrée dans ce cadre.
- Réfléchir à différentes solutions et les présenter régulièrement aux Conseils des sections.
- Tester différentes propositions entre l'AD d'automne 2022 et l'AD de printemps 2023 lors des Conseils des sections.
- Présenter une proposition sur la gestion future des langues au sein de l'UNES pour l'AD de printemps 2023.

Art 2. (Dauer des Mandats)

Das Mandat der Arbeitsgruppe dauert bis zur Frühlings-DV 2023.

Art 3. (Zusammensetzung)

¹ Die Arbeitsgruppe setzt sich aus Vertreter*innen der Sektionen aus allen Sprachregionen der Schweiz zusammen.

² Die Arbeitsgruppe konstituiert sich mit Ausnahme des Präsidiums selbst. Das Präsidium wird vom Vorstand gestellt.

³ Der Vorstand und die GPK werden zu allen Sitzungen eingeladen.

⁴ Bei Bedarf werden Angestellte, Alumnae und Alumni sowie Expert*innen eingeladen.

Art. 4 (Sitzungen)

¹ Die Sitzungen finden fortlaufend statt.

² Die Sitzungsunterlagen werden mindestens 7 Tage vor der Sitzung versandt. Die Mitglieder der AG sowie der Vorstand des VSS können Traktanden einbringen.

Art. 2 (Durée du Mandat)

Le mandat du GT est limité jusqu'à l'AD du printemps 2023.

Art. 3 (Composition)

¹ Le groupe de travail se compose des représentant·e·s des sections de toutes les régions linguistiques de la Suisse.

² Le groupe de travail se constitue lui-même, à l'exception de la présidence. La présidence est assurée par le Comité exécutif.

³ Le Comité exécutif et la CdC seront invités à toutes les séances.

⁴ Si nécessaire, les employé·e·s, des Alumnae et Alumni et des expert·e·s seront invité·e·s.

Art. 4 (Séances)

¹ Les séances doivent avoir lieu de manière continue.

² Les documents de séance sont envoyés au moins 7 jours avant la séance. Les membres du groupe de travail et le Comité exécutif de l'UNES peuvent proposer des points à l'ordre du jour